

## Communiqué de presse

### Parc naturel régional Pfyn-Finges: dans les starting-blocks

*Salgesch, le 4 novembre 2008 – Le dossier de candidature du parc naturel régional Pfyn-Finges vient d'être déposé au canton: ce transfert de témoin clôt la deuxième phase de création du parc, constitué de quinze communes allant de Sierre à Gampel. Cette deuxième phase a été la théâtre d'un travail intensif, au cours desquels les communes et de nombreux particuliers ont défini quinze projets, dotés d'une enveloppe de 8 millions de francs. Le parc deviendra réalité grâce à ces derniers, qui garantiront également un démarrage en douceur de son exploitation. Un gigantesque travail de coordination confié au parc naturel cantonal Pfyn-Finges qui, de 17km<sup>2</sup>, passera à 305 km<sup>2</sup>, avec un paysage varié allant de 499 m. à 4'153 m. d'altitude.*

### Parc naturel d'importance nationale: trois catégories possibles

La Confédération a défini trois types de parcs d'importance nationale:

1. Le parc naturel national: Ce parc doit posséder une zone centrale de 100 km<sup>2</sup> interdite à l'homme, qui a sa place dans le reste du périmètre. Valeurs centrales: protection et maintien des valeurs naturelles et culturelles.
2. Le parc naturel périurbain: Ce parc doit posséder une zone centrale de 4 km<sup>2</sup> interdite à l'homme, qui a sa place dans le reste du périmètre. Valeurs centrales: protection et maintien des valeurs naturelles et culturelles. Ce mini parc situé près des agglomérations est le petit frère du parc national.
3. Le parc naturel régional: région caractérisée par de nombreuses richesses naturelles et culturelles, qui doivent être valorisées. Cette catégorie est la plus intéressante sur le plan économique; c'est celle que visent la plupart des projets de parcs en Suisse. Valeurs centrales: maintien et protection des valeurs culturelles, développement économique durable de la région.

### Notre objectif: parc naturel régional

Les quinze communes qui participent au projet visent le label "parc naturel régional"; ce dernier ouvre en effet des perspectives économiques intéressantes à ses habitants. Au cours des deux dernières années, toutes les activités de planification nécessaires ont pu être menées à bien: étude de faisabilité, constitution des organes, définition de la charte, élaboration du dossier de candidature comprenant la planification de la phase de création.

### Devenir parc naturel d'importance nationale: un long chemin

Les phases de réalisation du futur parc naturel régional Pfyn-Finges sont les suivantes:

1. Etude de faisabilité (2006-2007)
2. Elaboration du projet et planification (2007-2008)
3. Création (2009-2011)
4. Exploitation (dès 2012)
5. Evaluation (annuelle, selon accord sur les prestations)

L'élaboration du parc naturel est long processus, qui ne se fait pas du jour au lendemain. A titre d'exemple, huit ans se sont écoulés de l'idée à la réalisation du parc cantonal Pfyn-Finges (constitué de quatre communes pour une superficie de 17 km<sup>2</sup>). Si le parc régional peut naturellement profiter de cette expérience, les travaux de planification et de coordination restent incontournables. Cette planification est en effet essentielle pour saisir rapidement les chances qui se présenteront à l'avenir. Elle est aussi le gage d'une organisation et d'une exploitation stables.

En remettant le dossier de candidature au canton, l'équipe de projet clôt la deuxième phase, dite d'élaboration du projet. La troisième phase (phase de création) démarrera probablement en janvier 2009; la Confédération octroiera le label "candidat parc naturel régional" en septembre, avec effet rétroactif à janvier. Cette troisième phase se terminera en automne 2011, avec le vote de la population sur le projet (et sur la charte d'exploitation). Enfin, la quatrième phase, ou phase d'exploitation, démarrera en 2012.

### **Population intégrée au projet**

Fin 2007, les habitants des quinze communes du futur parc ont été invités à participer à sa création. Cent vingt personnes ont répondu présent et ont été réparties dans l'un des dix groupes de travail de leur choix. Au cours de quatre à six séances, ces groupes ont développé leurs idées, qui font désormais partie intégrante du dossier de candidature. La participation de la population est un élément essentiel du projet; les personnes intéressées ont ainsi à tout moment la possibilité d'en faire partie.

### **Une enveloppe de 8 millions de francs**

Le parc sera créé de 2009 à 2011 sur la base de quinze projets. Si ces derniers sont acceptés par le canton et la Confédération, huit millions de francs viendront alimenter l'économie et les infrastructures des communes participantes. Au cours des quatre dernières années seulement, le parc naturel cantonal Pfyn-Finges a généré cinq postes de travail à plein temps, sans compter les nombreux mandats confiés aux entreprises de la région.

A l'avenir, ces versements directs ne joueront toutefois pas le rôle majeur dans le développement économique de la région. Les perspectives ouvertes par le parc seront bien plus importantes.

- Suisse Tourisme se chargera directement du marketing du parc et de ses communes, ce qui générera une visibilité et une notoriété mondiale pour ces dernières.
- Dès le démarrage de la phase d'exploitation en 2012, produits et prestations générés de manière durable pourront recevoir un label. Une valeur ajoutée qui permettra aux entreprises et aux particuliers de se démarquer de la concurrence. Il peut s'agir de randonnées guidées, de meubles fabriqués avec du bois local, de restaurants utilisant les produits locaux, de produits agricoles issus d'une agriculture favorisant la biodiversité, etc.
- Une plateforme de communication permettra aux projets durables de regrouper leurs forces, afin de leur donner une meilleure visibilité.

## Quelques chiffres:

- 2.5:** Millions de francs générés depuis 2007 pour la région, par le parc naturel cantonal Pfyng-Finges et le projet de parc naturel régional Pfyng-Finges.
- 8:** Nombre d'années écoulées de l'idée à la reconnaissance officielle du parc naturel cantonal Pfyng-Finges
- 10:** Maximum de points fixés par la Confédération dans l'évaluation des richesses géologiques, maximum obtenu par la plupart des futures communes du parc.
- 15:** Nombre de projets et de communes du futur parc (Sierre, Mollens, Agarn, Bratsch, Ergisch, Erschmatt, Gampel, Guttet-Feschel, Inden, Loèche, Oberems, Salquenen, Turtmann, Unterems, Varone).
- 305:** Nombre de kilomètres carrés du futur parc.
- 499:** Altitude du point le plus bas du parc (Poutafontana)
- 4'153:** Altitude du plus haut point du parc (sommet du Bishorn)
- 26'384:** Nombre de personnes qui voteront sur la création du parc naturel régional Pfyng-Finges.

## Contacts

Alexandra Staub  
Cheffe de projet

Tel. 078 621 16 52  
E-Mail: a.staub@pfyng-finges.ch

Roberto Schmidt  
Président du parc naturel régional Pfyng-Finges

Tel. 079 220 32 29  
E-Mail: roberto.schmidt@admin.vs.ch

## Annexes

Annexe 1: liste des projets

Annexe 2: carte du futur parc